



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Danemark

Question écrite n° 72638

Texte de la question

Les médias s'en sont fait largement l'écho depuis ces dernières années : l'image de la France auprès de la population et des autorités danoises est très mitigée, voire foncièrement exécrationnelle. Cela se répercute de façon négative dans nos diverses relations partenariales, notamment sur le plan commercial et sur celui du tourisme, sans oublier les régulières divergences de vue politiques qui émaillent nos relations avec ce partenaire dans le cadre de l'Union européenne. Afin de redorer le blason de la France auprès du Danemark, et de lever tous les éventuels malentendus passés mais toutefois encore présents dans les esprits, il semblerait particulièrement opportun que soit menée dans ce pays, et dans les meilleurs délais, une solide campagne de communication en direction du grand public danois, ainsi qu'une politique partenariale d'apaisement et de rapprochement politique et significative avec les autorités de Copenhague. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo souhaite connaître la position et les intentions de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Les relations bilatérales entre le Danemark et la France se sont nettement renforcées au cours des récentes années. Des actions importantes ont été entreprises pour favoriser ce rapprochement et elles doivent être poursuivies. Le Danemark est pour nous un partenaire politique important, à la fois en tant qu'allié et État membre de l'Union européenne, ce qui explique que nos contacts bilatéraux soient désormais soutenus et de qualité. En 2005 par exemple, les ministres danois des affaires étrangères et de la culture ont rencontré leurs homologues français à Paris. La ministre déléguée aux affaires européennes s'est d'ailleurs rendue au Danemark le 29 septembre dernier pour un entretien avec le ministre des affaires étrangères qui a porté sur les principales questions européennes. Au cours de cette visite, elle a en outre rencontré des représentants du monde patronal et des syndicats et a visité l'agence pour l'emploi de Copenhague afin de mieux connaître le « modèle danois ». L'image de la France au Danemark a été, par ailleurs, améliorée de façon notable, ainsi 750 000 Danois en moyenne visitent la France tous les ans et on note une augmentation de ceux qui achètent une résidence en France. De même sur le plan commercial, nos échanges bilatéraux ont progressé de 6,6 % en 2004. Les sociétés danoises n'hésitent pas à investir dans notre pays, mettant généralement en avant la qualité de notre main-d'œuvre, notre réseau d'infrastructures, et l'efficacité de notre administration. Deux cents sociétés danoises sont ainsi présentes en France. Notre ambassade à Copenhague a en outre mis en oeuvre une stratégie de communication déterminée afin de faire encore progresser l'image de la France, interventions publiques dans les universités, les grandes écoles, ou dans le cadre de clubs, amélioration de la présentation et du contenu du site internet, mise en place de conférences-débats à la résidence, « Rencontres du palais Thott », qui abordent des questions de société, de sciences, de politique et enfin, ouverture de l'ambassade de France au public. S'agissant des questions européennes, les consultations bilatérales franco-danoises entre hauts fonctionnaires se sont développées (visite conjointe des deux directeurs de la coopération européenne à Tallinn en février 2005, par exemple). Nos positions se rejoignent sur de nombreux dossiers : perspectives financières, stratégie de Lisbonne, diversité culturelle, pêche. Nous souhaitons par ailleurs développer une réflexion

commune sur de nombreux dossiers : Russie, frontières de l'Europe, nouveaux voisins, politique d'immigration et d'intégration, sécurité maritime et coopération au développement. Au niveau international, malgré les dissensions liées à la crise iraquienne, de réelles préoccupations communes existent entre la France et le Danemark qui occupe actuellement un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (pour le biennium 2005-2006) : coopération militaire dans le domaine de la gestion des crises (350 militaires danois sont présents au Kosovo, aux côtés de la France, dans la zone de Mitrovica), maintien de la paix en Afrique (participation danoise au projet d'école de maintien de la paix au Mali), attachement au multilatéralisme, à la primauté du droit (adhésion à la CPI, soutien résolu à la saisine de la CPI dans la crise du Darfour) et à l'environnement.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72638

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8289

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9944